



Expérience de
l'Université de Sousse
dans la mise en œuvre
des Ecoles Doctorales

Introduction

-L'École doctorale **Agronomie et Environnement**, créée dans le cadre de l'Université du Centre au début de l'année universitaire 2003/2004, avec deux autres écoles doctorales, actuellement à l'Université de Monastir:

- **Biotechnologie de la Santé et des Bio-ressources:** Institut de Biotechnologie de Monastir (Prof. A. N. Helal)

- **Matériaux, dispositifs et systèmes:** Faculté des Sciences de Monastir (Prof. M. Ghedira)

- L'Ecole doctorale **Agronomie et Environnement** est donc actuellement **la seule** Ecole doctorale de l'Université de Sousse

Université de Sousse
Institut Supérieur Agronomique
de Chott Mariem

Ecole Doctorale
«Agronomie et Environnement »

Coordonnateur: M. H. BEN HAMOUDA, Professeur émérite

Contenu

L'École Doctorale « Agronomie et Environnement »

```
graph TD; A["L'École Doctorale « Agronomie et Environnement »"] --> B["Protection des Plantes et Environnement (PPE) 1999/2000"]; A --> C["Paysage, Territoire et Patrimoine (PTP) 2002/2003"]; A --> D["Agriculture Durable (AD) 2000/2001"];
```

**Protection des Plantes
et Environnement
(PPE)**

1999/2000

**Paysage, Territoire et
Patrimoine
(PTP)**

2002/2003

**Agriculture Durable
(AD)**
2000/2001

Structures de recherche associées

L'environnement scientifique est constitué dès l'année de création par 4 unités de recherche:

- **Agro-biodiversité** : Messaoud Mars, Maître de conférences
- **Horticulture, paysage et environnement**: Hichem Rejeb, Maître de conférences
- **Biotechnologie et protection des espèces horticoles**: Raoudha Mehri, Chargée de recherche
- **Invertébrés, microorganismes et malherbes nuisibles: Méthodes alternatives de lutte**: Mohamed Habib Ben Hamouda, Professeur

Il est constitué aujourd'hui par 9 unités de recherche:

- **Les quatre précédentes**
- **Eco-toxicologie environnementale:** Hamadi Boussetta, Professeur
- **Cultures maraîchères conventionnelles et biologiques:** Chérif Hannachi, Maître de conférences
- **Commercialisation et productions agroalimentaires:** Abdessalam Aoun, Professeur
- **Production de lait par les bovins:** Khémaïes Kraïem, Professeur
- **Conservation et valorisation des ressources végétales à travers la création d'un jardin botanique:** Béchir Ben Tiba, Maître assistant habilité

Enseignement et Encadrement

Grades	Nombre
Professeurs	08
Maîtres de conférences	08
Maîtres assistants habilités	03
Maîtres assistants	21
Enseignants d'autres institutions nationales	05
Professeurs visiteurs et/ou dans le cadre de projets	06
Total	51

Effectif des étudiants

Inscrits aux trois masters

Spécialités	2003/2004		2004/2005		2005/2006		2006/2007		2007/2008	
	1 ^e A	2 ^e A	1 ^e A	2 ^e A	1 ^e A	2 ^e A	1 ^e A	2 ^e A	1 ^e A	2 ^e A
PPE	09	09	06	09	13	12	06	12	16	15
AD	12	06	13	12	14	16	16	12	20	23
PTP	15	13	13	10	15	12	13	12	15	24
Totaux	36	28	32	31	42	40	35	36	51	62
Nombre total des étudiants	64		63		82		71		113	

Inscrits en thèse

Spécialités	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008
PPE	14	17	17	21	19
AD	13	22	30	35	37
PTP	00	03	09	10	14
Nombre total des étudiants	27	42	56	66	70

Diplômes délivrés

Spécialités	2003/2004		2004/2005		2005/2006		2006/2007		2007/2008	
	M	T	M	T	M	T	M	T	M	T
PPE	09	00	06	01	06	02	06	01	05	01
AD	06	00	05	00	04	00	05	00	09	00
PTP	00	00	08	00	04	00	04	00	05	00
Totaux	15	00	19	01	14	02	15	01	19	01

Soit au total **82** masters toutes spécialités confondues et **05** thèses, toutes en protection des plantes et environnement

Appui financier

- Titre I et titre II du budget de l'Institut Supérieur agronomique de Chott Mariem
 - Dotation du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de la Technologie : 220 000,000 DT en 2 tranches pour les 3 écoles doctorales
 - 1^e tranche: 100 000,000 DT
 - 2^e tranche: 120 000,000 DT
 - La part de l'Ecole Doctorale Agronomie et Environnement est:
 - 1^e tranche: 24 500,000 DT
 - 2^e tranche: 27 900,000 DT
- Soit au total : 52 400,000 DT
- Le partage étant fait au prorata des étudiants inscrits en master et en thèse dans chacune des trois écoles doctorales dont le budget est géré par l'Université de Sousse.

Ventilation de la dotation et dépenses effectuées

Nature des dépenses	Sommes inscrites	Sommes dépensées	Reste
1/ Equipements scientifiques et informatiques: Equipement scientifique complémentaire, fourniture informatique, petits matériels, programmes informatiques, matériels et acquisitions diverses, etc.	20 000,000	19 465,023	534,977
2/ Documentations scientifiques: livres, revues spécialisées, microfilms, banques de données, CD ROM, etc.	1 000,000		101,580
3/ Services: Vacations, déplacements sur le terrain, Maintenance des équipements, dépenses d'impression, etc.	+ 1000,000	1898,420	1492,760
4/ Frais de participation de tunisiens et étrangers aux manifestations scientifiques nationales et internationales: frais de transport	2000,000	8507,240	
TOTAL	52 400,000	49982,56 8	2417,432

Coopération avec les institutions nationales

Liens très étroits avec:

- le département de protection des plantes et des maladies post-récolte de l'INAT;
- le laboratoire de protection des plantes de l'INRAT;
- l'Institut de l'Olivier et de l'arboriculture en sec de Sfax;
- le laboratoire de chimie des substances naturelles de la Faculté des Sciences de Monastir;
- la Faculté des Sciences de Sfax
- le Centre Régional de Recherche en Horticulture et en Agriculture Biologique de Chott Mariem;
- le Centre Technique d'Agriculture Biologique de Chott Mariem.

Coopération internationale

Liens très étroits avec:

- la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux (Belgique);
- l'Institut de Zoologie de l'Université Catholique de Leuven (Belgique);
- l'Institut Supérieur Industriel de Gembloux (Belgique): convention signée en 1997;
- l'Université de Pise (Italie);
- l'Institut Agro méditerranéen de Bari (Italie);
- la Faculté des Sciences de l'Université de Valence (Espagne);
- l'Université Paris Sud (Paris 11) Orsay (France);
- l' Université Paris 13 (France);
- l'Université Toulouse II (France)
- l'Université de Reims Champagne - Ardennes (France)
- l'Institut de Recherche pour le Développement (France)
- l'Institut National du Génie Rural, Eaux et Forêts (France): convention entre Ecoles doctorales
- l'Institut National Agronomique Paris – Grignon (France)
- l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles (France): convention signée depuis 1981 et réactualisée en 1998;
- l'Ecole Supérieure Agronomique de Montpellier (France);
- l'Institut National Agronomique d'El Harrach (Algérie);
- l'Université Qadi Aayed de Marrakech (Maroc);
- la Faculté d'Agronomie de l'Université du Caire (Egypte).

Actions particulières dans le domaine de la coopération internationale

Stages et participation aux manifestations scientifiques

Type d'activité	Pays	Nombre d'étudiants
Stages d'un mois	France	4
	Suisse	1
	Belgique	2
	Italie	2
Cours	Portugal	1
Manifestations scientifiques	Islande	1
	Algérie	4

Thèses en cotutelle

Institutions	Nombre
Ecole doctorale de l'INGREF (France) Convention	04
Université Toulouse II (France)	01
Institut National Agronomique Paris - Grignon (France)	01
Université de Reims Champagne – Ardennes (France)	01

Formation en Ethologie

Deux étudiants en master 1 PPE ont été sélectionnés par un jury mixte pour suivre cette formation en Master 2 (2008/2009) à l'Université Paris 13 avec validation de la 1^e année de Master effectuée à l'ISA Chott Mariem et en retour la validation par l'ISA de la 2^e année de master effectuée à Paris 13

Conclusion

Je pourrais dire que cette école doctorale a pleinement joué le rôle qui lui dévolu en coordonnant les activités d'enseignement et de recherche dans les trois spécialités de 3^e cycle habilitées à l'ISA Chott Mariem

Elle a su tirer profit de l'environnement institutionnel et scientifique immédiat et tisser des relations de coopération tant au plan national qu'international, ce qui lui a permis de pouvoir placer des étudiants en stage de courte durée leur permettant de profiter de l'expertise des laboratoires d'accueil pour avancer leur travaux, voire même des thèses en cotutelle et des formations conjointes avec les universités partenaires.

La dotation du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la technologie a constitué un appoint important sans lequel la réalisation de l'ensemble de ces activités n'aurait pu aboutir.

Il est également à souligner que l'implication de l'Université de Sousse est pour nous d'un grand réconfort. Je tiens à exprimer ici toute ma gratitude à Monsieur le Président Ahmed Nouredine Helal et à remercier à travers lui l'ensemble du personnel chargé de la gestion et du suivi des Ecoles doctorales pour leur clairvoyance et la promptitude des services rendus.



Merci de votre attention